

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE un bon commis d'expédition, avec bonnes recommandations, chez H. H. Pigeon et Cie. 21 mai-37

COUTURIÈRES DEMANDÉES - On demande 2 bonnes couturières chez Mme L. Brunette, 227, rue Saint-Patrice, 22 mai-37

ON DEMANDE - Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepean, près de l'école Normale. 3in

PERDU - Une grosse tréte b'anche, depuis huit jours, de la rue Centrale, Hull. Toute personne qui en aurait pris connaissance est priée d'en donner avis à J. J. Montreuil, rue Charles, Hull. 6ins

ON DEMANDE 100 HOMMES Pour travailler sur le chemin de fer du Lac l'émiscamingue. GAGES, \$1.25 PAR JOUR S'adresser chez CHEVRIER FRÈRES, 544 rue Sussex. 20 mai 1886-31

AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL Grande Soirée - Concert

Donné sous le distingué patronage de Sa Grandeur MGR. DUHAMEL, par la Fanfare des Chaudières, Assistée du club "L'œuvre de la Jeunesse" de la "Fanfare de Hull" et de la "Lyre Canadienne."

DIMANCHE, 23 courant, Dans la SALLE ST JEAN-BAPTISTE Rue Queen, Chaudières.

PROGRAMME La Passerelle... (Fantaisie)... F. Boissau Fanfare de Hull. La Pergola... (Polka)... Marie Lyre Canadienne. Le Canadien... (Allegro)... H. Brénot Fanfare des Chaudières.

L'HOMME DE LA FORET NOIRE Dramas en 3 Actes.

La Belle France... (Alto Fantaisie)... Blanche Lyre Canadienne. Le Patriote... (Allegro)... H. Brénot Fanfare des Chaudières. El Bravo... (Fantaisie)... Mercadante Fanfare de Hull.

VIVE LA CANADIENNE.

LOTÉRIE NATIONALE

M. LE CURÉ A. LABELLE

VALEURS DES LOTS Première série \$50,000.00 Gros lot \$10,000.00 Deuxième série \$25,000.00 Gros lot \$5,000.00

GRAND TIRAGE FINAL

LOTS DE CETTE LOTÉRIE

Le 11 AOÛT prochain Les Gros Lots seront tirés

Hâtez-vous d'acheter vos Billets

COUT DU BILLET Première série \$1.00 Deuxième série \$0.25

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. E. LEFEBVRE, No. 19 rue St Jacques.

Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (États-Unis 8 cts)

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, portant la désignation "Provisions et éclairage pour la Police à cheval," et adressées à l'honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de mercredi le 30 juin.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requises, en s'adressant à aucun des postes de la police à cheval dans le Nord-Ouest, ou au bureau du sousigné. Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées. On ne s'oblige pas d'accepter à plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme de "égale à dix pour cent" du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demandé de ce faire, ou s'il néglige de compléter l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE, Contrôleur. Ottawa, 18 mai 1886.

Le crime du Sault-au-Récollet

Voici le texte de la déposition faite par Mme Delphine Dugas dit Labrèche, épouse de Jean-Baptiste Bayard.

Je suis l'épouse de Jean-Baptiste Bayard, maintenant prisonnier.

Ce matin, vers sept heures et peut-être avant, j'étais seule avec mon mari dans ma maison, quand tout à coup mon mari m'a saisie par les bras en me disant : Il y a longtemps que tu m'en veux, tu es finie.

Il y avait un fer à repasser sur le poêle, il le prit et me frappa trois coups sur la tête. Je suis tombée par terre et il me frappa encore, avec le même fer, de deux coups dans le côté et un sur l'épaule droite.

Il m'a donné cinq coups. Les trois premiers coups m'ont fait les blessures dont je souffre maintenant. J'ai la peau du front déchirée jusqu'à l'os à partir du côté gauche jusqu'au côté droit.

Je crois l'épaule droite démise et une côte du côté droit brisée par les deux derniers coups qu'il m'a donnés.

J'ai perdu beaucoup de sang. Le docteur Chopin a été immédiatement appelé et c'est lui qui a pansé mes blessures. Elles ont été pansées et je n'ai aucun doute que je vais mourir.

Je n'ai jamais donné aucune raison à mon mari de me traiter de la sorte; nous étions en dispute, mais il y a longtemps qu'il me menace de mort, par jalousie.

Je ne sais pas si c'est la folie ou la jalousie qui l'a porté à agir ainsi. S'il est fou, il ne l'a jamais manifesté autrement que par de la jalousie. Je ne lui ai jamais donné raison d'être jaloux.

Après que j'en ai reçu ces coups, c'est mon fils Georges Bayard qui est arrivé le premier à la maison, suivi de Napoléon Martineau. Il y avait, autant que je puis me rappeler, dix-sept à dix-huit minutes que l'affaire était arrivée.

Je fais la présente déclaration sous serment et aussi dans la conviction profonde que je vais mourir de mes blessures.

L'accusé déclare qu'il a les questions suivantes à faire :

Q. - Ne m'avez-vous pas menacé de me chasser par tous les moyens possibles parce que vous ne m'aimiez pas ? R. - Non.

Q. - N'est-il pas vrai qu'à différentes reprises vous ne vous êtes pas gênés de me dire que vous ne m'aimiez pas ? R. - C'est arrivé souvent que mon mari m'a reproché de ne pas l'aimer et je comprends que c'était de la jalousie ou de la folie.

Je me contentais de lui dire qu'il se trompait et que je l'aimais. Cependant dans des disputes il m'est aussi arrivé de lui dire que je l'aimais pas.

Q. - N'est-il pas vrai que vous m'avez souvent battu ? R. - Il est arrivé quelquefois que je lui ai donné des tapes, mais je ne l'ai pas touché depuis au-delà de deux ans.

Il y a six ans, mon mari a été fon pendant six mois, c'était la jalousie.

Et l'accusé déclare n'avoir pas d'autres questions à poser.

Cette déposition prise l'accusé fut placé en voiture, et amené à Montréal sur la garde du grand combletable.

Pendant le trajet du Sault à Montréal il a dit à M. Bissonnette que sa femme le maltraitait souvent et que quelque chose lui disait, dans son cœur, qu'elle voulait le chasser.

Le prisonnier a été logé pour la nuit au poste central de police.

Hier matin, il disait à un gardien de la paix qu'il craignait beaucoup de venir à Montréal, parce qu'il croyait être pendu en arrivant.

Bayard est un homme de taille moyenne, âgé de 33 ans, il a l'air tranquille et ne semble pas se rendre compte qu'il a commis un crime.

Aux dernières nouvelles Mme Bayard était très mal.

ECHOS DE PAPINEAUVILLE

Liste des sociétés nationales et de bienfaisance, les clubs, cercles, etc., devant assister en corps à la démonstration nationale, à Papineauville, le 23 juin 1886.

Société St Jean Baptiste d'Ottawa. Union St Joseph do do St Thomas do do St Pierre do

Société St Jean Baptiste (Ste Anne) Ottawa. Société St Antoine de Padoue, d'Ottawa.

Club "Le Canadien" d'Ottawa. do St Hubert do

Société St Jean Baptiste de Hull. do St Joseph do

Union St Thomas do Compagnie de pompiers "Jacques-Cartier" de Hull.

Club de crose "Le Canadien" de Hull. Club de Base-Ball "Champlain" de Hull.

Club de Base-Ball "Montcalm" de Hull. Club de Base-Ball "Jacques-Cartier" de Hull.

Société St Jean-Baptiste de la Gatineau.

Société St Jean-Baptiste de la compagnie cinq sociétés seurs du comté de Prescott.

Les sociétés seurs de la Société St Jean-Baptiste No 1 du Bas du comté d'Ottawa, St André Avelin, Ripon, Hartwell, Bonsecours.

Voici les noms des personnes qui composent les différents comités :

Comité exécutif - C C Major, écrivain; Révé E Rochon, aumônier; A S C Papineau, F S McKay, sr., J Groudin, H Charlebois, E A Côté, P Beaudry, F S McKay, jr., Bonhomme, H Côté, jr., A Lauzon, D Gauthier, J Frappier, P Chabot, H J K arney, secrétaire, N Page, secrétaire-adjoint.

Comité des arcs - I Bonhomme, A Lauzon, G L Levevre, H Côté, jr., Comité de chapelle (ou messe) - F Marineau, Elis Adam, P Patrice.

Comité des décorations - A Mariseau, H J Kearney, E B Dencheau, H E Caron, A Lauzon.

Comité du feu d'artifice - I B n-homme, E Lapierre, H J Kearney, Comité d'excursion - Révé E Rochon, A S C Papineau, C B Major.

Comité des jeux athlétiques - Eug Mackay, C S A Mackay, H E Caron, A Eauzon, G Gourdeau, N Séguin.

Grand maréchal - E A Côté. Commissaire-ordonnateur (section Papineauville) - H Côté, jr.

Trésorier - E A Côté. Restaurateur - Emile Robitaille.

Saint Jean-Baptiste (allégorique) - E Charlebois.

Courrier de Montréal

-Le R.P. Nolin prêchera à la cathédrale demain, à la grand-messe, sur l'œuvre de la colonisation.

-On télégraphie de New-York que l'extradition de Goffa a été refusée parce que la preuve contre lui était insuffisante.

-M. Joachim Laberge, garde-pêche du gouvernement, est arrivé hier matin avec 12 barils de jeunes achigans qui vont être déposés dans le lac de la montagne de Saint-Bruno.

-MM. les docteurs J. Laberge et A. J. Rolland, s'embarqueront jeudi prochain, à bord du vapeur Lake Superior, en route pour Paris. Ils vont suivre les cours des grands hôpitaux parisiens.

-Une soixantaine d'enfants des deux sexes ont fait leur première communion hier matin, et ont été confirmés cette après-midi par Sa Grandeur Mgr de Montréal, à l'église paroissiale de Saint-Gabriel.

-Le Dr Nolin, médecin assistant du bureau de santé, est retourné prendre son poste à l'hôpital du Mont-Royal, pour soigner deux enfants atteints de la variole qui sont transportés du quartier Saint-Jean Baptiste.

-Les restes mortels de l'honorable M. Huntington sont arrivés, hier soir, à huit heures, à la gare Bonaventure. Les funérailles auront lieu cette après-midi. Le service funèbre sera célébré à la cathédrale anglicane.

-Par télégramme spécial adressé par M. le Recteur Hamel, aux Facultés de Droit et de Médecine à Montréal, un grand cours est accordé, aujourd'hui, aux élèves, à l'occasion de la promotion de Mgr Taschereau au cardinalat.

-Quinze familles autrichiennes, appartenant à la classe agricole, qui sont arrivées jeudi par le vapeur allemand "Grasbrook", sont parties par le chemin de fer du Pacifique canadien pour Regina, où elles s'établiront sur des terres qu'elles achèteront dans les environs de la capitale du Nord-Ouest.

-L'Assemblée du comité de régie de la société Saint Jean Baptiste, jeudi, plusieurs comités ont été nommés pour organiser la pique-nique de la société aux terrains de l'exposition le jour juillet. Il y aura toute sorte d'amusements : Sport, danses, jeux d'acrobatie, tir au pigeon, courses de chevaux, de chevaux, etc., etc.

-Hier matin, à dix heures, le coroner a tenu une enquête sur le corps du petit garçon nommé Ovide Lachance, tué jeudi soir par les chars à la Pointe Saint-Charles. L'enfant était monté sur les chars pour faire une promenade, et en jouant il est tombé sous les roues. Le juré a rendu un verdict de "mort accidentelle", sans imputer de blâme à personne.

-La commission d'ingénieurs chargée d'étudier les causes des inondations à Montréal et de rechercher les moyens de les prévenir, se composera de M. Walter Shanley, M. P., représentant la ville, de M. T. C. Keller, représentant la Chambre de commerce, et M. H. P. Perley, ingénieur en chef des travaux publics.

-La compagnie du Pacifique Canadien vient d'inaugurer le mode d'assurer les marchandises expédiées par son chemin de fer et destinées au Nord-Ouest. C'est un avantage dont les expéditeurs lui sauront gré. Au lieu d'être obligés de courir d'un bureau d'assurance à la station, à l'avenir on pourra sans trouble et sans délai assurer les marchandises en route.

-Les zouaves canadiens, de la section de Montréal, s'apprêtent à se rendre en corps à Québec pour les fêtes qui doivent y être données au commencement de juin prochain, et avec l'élevation de Mgr Taschereau au cardinalat. Le vapeur "Trois Rivières" a été notifié pour la circonstance. Ce sera un des plus beaux voyages de plaisir de la saison. Un nombre limité de billets sera, croyons-nous, offert en vente au public.

INCENDIE A LA POINTE GATINEAU

Pointe à Gatineau, 21 mai - Cette après midi vers une heure, un incendie se déclarait dans une maison appartenant à M. Jas O'Hagan et occupée par la veuve D. Moreau. Le feu s'était communiqué à la toiture par un défaut dans le tuyau. Malgré les efforts énergiques déployés par les citoyens, la bâtisse a été complètement détruite. Heureusement qu'il n'y a pas d'accident à déplorer. La mère était absente au moment du feu et un pauvre enfant infirme a pu être sauvé par les voisins. La pompe à bras de M. Champag-e rendu de grands services et a pu démontrer la nécessité qu'il y a pour les citoyens du village d'organiser un corps de pompiers au plus vite. Heureusement que le vent ne soufflait point, car on aurait eu à déplorer une conflagration considérable.

DEUXIEME DÉPÊCHE

Un autre incendie

Pointe à Gatineau 22 mai - Ce matin sur les sept heures, le feu s'est déclaré dans l'ancienne résidence de M. J. Homier située à un mille en bas du village. Tout a été détruit de fond en comble. On ne connaît pas l'origine du feu.

Soumissions pour l'égise

Sa Grandeur Mgr Duhamel est attendu ce matin pour ouvrir les soumissions pour la construction de la nouvelle église. On s'attend à ce que les travaux commenceront immédiatement.

TAPISERIE! TAPISERIE

Avis à la population de Hull

M. Euclide Parent vient d'ouvrir un nouveau magasin de Tapisserie, Peintures, Huiles, vernis, etc...

Ayant reçu un assortiment assez complet de tapisseries de toutes sortes et pour tous les goûts, et contenant les patrons les plus nouveaux que vous pourrez acheter à 25 pour cent meilleur marché qu'à Ottawa.

Une visite est gracieusement sollicitée, au No 168 Rue Main, dans le Bloc de Poulin.

EUCLIDE PARENT.

DANS LA CAPITALE

Lumière électrique

Les habitants de la rue Nicholas se plaignent de l'insuffisance du nombre de lampes électriques dans leur rue. Une pétition a été présentée au conseil à cet effet.

Société de colonisation

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que c'est demain qu'aura lieu à la salle Saint-Joseph l'assemblée annuelle de la société de colonisation du diocèse d'Ottawa. Tous les citoyens devraient se faire un devoir d'y assister. Sa Grandeur Mgr Duhamel présidera cette assemblée.

Pèlerinage

Demain matin, à six heures, les membres de la congrégation des hommes partiront pour leur chapelle, rue Murray, pour aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes.

Personnel

M. H. J. Bremer, entrepreneur du chemin de fer du Lac St Jean, est en ce moment à Ottawa au sujet des subventions accordées par le gouvernement fédéral à ce chemin, qui est d'une importance vitale pour le nord de la province de Québec.

Cercle Lafontaine

Il y a eu réunion du Cercle La Fontaine, hier soir. On y a réglé plusieurs affaires de détail.

Incendie

Jeudi dernier dans la nuit, une maison occupée par Joseph Séguin, épicer, chemin de Russell, propriété de M. Joseph Gauthier, valant \$1,000, a été détruite par le feu. Assurance \$200.

Un char-annonce

Le magnifique char annonce de la compagnie du Pacifique, dans lequel sont exposés tous les produits en grains du Canada, est arrivé à la gare du chemin de fer Atlantique et pourra être visité lundi et mardi prochain.

Annexion de New-Edinburg

Il y a eu hier soir, réunion conjointe du comité du conseil de ville pour une nouvelle distribution des quartiers de la ville, avec un comité nommé par le village de New-Edinburg. On y a discuté l'annexion de ce village à la ville d'Ottawa, et l'on en est venu à l'entente que si la chose se réalise, le village de New-Edinburg formera par lui-même un quartier de la ville. Sa dette sera prise par la ville qui taxera le village au même taux que les autres parties de la ville. L'arrangement sera peut être terminé pour le 15 juillet.

Importation nouvelle

Je viens de recevoir un grand choix d'objets pour Souvenir de l'ère Communion tels que, Livres, Images, Chapeteils, Médailles.

Aussi une variété d'autres beaux articles, lesquels constituent un assortiment complet pour la Librairie, et que je vendrai à bon marché.

P. C. GULLAVME

No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

P. S. - Afin de donner plus de facilités à mes pratiques, j'ai ouvert un magasin au coin des rues York et Sussex où je m'occuperai particulièrement des ventes en gros.

ECHOS DE HULL

Rectification

Nous disions dans notre numéro du 12 courant que Mademoiselle Adelia Ste Marie inscrite dans la liste des diplômés de deuxième classe, appartenait à l'académie Notre Dame; nous aurions dû dire que cette demoiselle appartenait à l'école St Antoine de Hull.

Hommage au mérite

Nos lecteurs se rappellent sans doute le récit émouvant que nous avons fait en janvier dernier du sauvetage maritime opéré vis-à-vis Cap Chatte par MM. N. A. et Isaie Comeau, les héros de cette pénible aventure. Il est rumeur que quel que soit le résultat de l'enquête, M. J. A. Gagné, le député au F. déral de comté de Chicoutimi et Saguenay, font des démarches auprès des autorités pour faire obtenir à ces deux messieurs la médaille du "Royal Human Society".

Bureau de Poste

Le lendemain matin même du feu de Hull, M. Kerr avait ouvert le bureau de poste dans un local temporaire, et le service n'a été interrompu en aucune façon. Aujourd'hui le bureau est complètement aménagé, et le public y trouve un service des plus effectifs. M. Kerr mérite nos félicitations pour la propreté avec laquelle il a tout mis sur un aussi bon pied. Le département des Travaux Publics fait préparer en ce moment les plans pour la reconstruction du bureau de poste, et l'ouvrage une fois commencé se fera avec activité.

FEUILLETON

MONSIEUR LÉCOQ

L'HONNEUR DU NOM

Dependant on ne distinguait pas les paroles.

Bientôt le prêtre entra.

-J'espère, messieurs, dit-il avec une dignité qui ne faisait aucune prise à la raillerie, que vous voudrez bien excuser la scène ridicule de cette fille...

La cure de Sairmeuse, Dieu merci ! n'est pas si pauvre qu'elle le dit.

Ni le duc ni Martial ne répondirent.

Leur surprenante assurance se trouvait même si bien démontrée, que M. de Sairmeuse, ajournant toute explication directe, entama le récit des événements dont il venait d'être témoin à Paris, insistant sur l'enthousiasme et les transports d'amour qui avaient accueilli Sa Majesté Louis XVIII...

Heureusement, la vieille gouvernante l'interrompit de nouveau.

Elle arrivait chargée de vaisselle, d'argenterie et de bouteilles, et derrière elle, venait un gros homme en tablier blanc qui portait fort adroitement trois ou quatre plats.

C'est l'ordre d'aller quérir ce repas à l'auberge du bœuf couronné, qui avait attaché à Bibiane tant de Doux Jésus !

L'instant d'après le curé et ses hôtes se mettaient à table.

Le poulet était "court" la digne servante se l'avoua, en voyant le terrible appétit de M. de Sairmeuse et de son fils.

On eût juré qu'ils n'avaient pas mangé de quinze jours, disait-elle le lendemain aux dévoties ses amies.

L'abbé Midon n'avait pas fait, lui, bien qu'il fût près de deux heures et qu'il n'eût rien pris depuis la veille.

L'arrivée soudaine des anciens maîtres de Sairmeuse l'avait bouleversé. Elle présageait, pensait-il, les plus effroyables malheurs.

Aussi, ne remuait-il son couteau et sa fourchette que pour se donner une contenance; en réalité, il observait ses hôtes, il appliquait à les étudier toute la pénétration du prêtre, bien supérieure à celle du médecin et du magistrat.

Le duc de Sairmeuse ne paraissait pas les cinquante sept ans qu'il venait d'avoir.

Les orages de sa jeunesse, les luttes de son âge mûr, les excès exorbitants en tout genre, n'avaient pu entamer sa constitution de fer.

Taillé en hercule, il tirait vanité de sa force et était avec complaisance ses mains, d'un dessin correct, mais larges, épaisses, puissantes, ornées aux phalanges de bouquets de poils roux, véritables mains de gentilhomme dont les ongles étaient donnés les grands coups d'épée des croisades.

Sa physionomie disait bien son caractère. Des courtisans de l'ancienne monarchie il avait tous les travers, les rares qualités et les vices.

Il était à la fois spirituel et ignorant, sceptique et infatué jus qu'à un délire des préjugés de sa race. Affectant pour les intérêts sérieux la plus noble insouciance, il devenait âpre, rude, implacable, dès que son ambition ou sa vanité étaient en jeu.

Pour être moins robuste que son père, Martial n'en était pas moins un fort remarquable cavalier. Les femmes devaient raffoler de ses grands yeux bleus et des admirables cheveux blancs qu'il tenait de sa mère.

De son père, il avait l'énergie, la bravoure et, il faut bien le dire aussi, la corruption. Mais il avait, de plus, une éducation solide et des idées politiques. S'il partageait les préjugés de son père, il les avait raisonnés. Ce que le vieillard eût fait dans un moment d'emportement, le fils était capable de le faire froidement.

C'est bien ainsi que l'abbé Midon, avec une rare sagacité, jugea ses deux hôtes.

(A suivre)

BULLETIN COMMERCIALE

An public

M. Henry Duffey, ci devant de la maison Wall et Cie, vient de contracter un engagement avec la maison McArthur et Travesy, épiciers en gros et en détail, No 137 rue Rideau. M. Duffey, déjà si bien connu du public d'Ottawa comme commis de 1ère classe dans la ligne d'épicerie remplira la charge de gérant du magasin. Cette maison tient des épicerie de première qualité et mérite l'encouragement public.

Épicerie

M. Antoine Carrière, l'un des épiciers incendiés, désire informer ses pratiques de Hull qu'il a ouvert son magasin d'épicerie au coin de rues Wright et Bridge, Hull, et sollicite le patronage public.

Pour les incendiés

M. T. Viau, marchand de chaussures, rue Principale, Hull, donnera pendant un mois ses chaussures au prix coûtant à ceux qui ont souffert de l'incendie, et à 15 pour cent aux autres.

C'est le bon moment d'acheter des chaussures à bas prix.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de vêtements de toutes sortes au quartier et à la livre, livrés à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

VENANT D'ÊTRE REÇUS

10,000

Pièces de papier peint.

De tous genres et de tous prix.

G. PHILIBERT

PEINTRE.

208 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.